

N°576

du 12  
FEVRIER  
2013

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA

**LE MALI SOUS PROTECTION DE L'ONU ?**

L'intervention française au Mali est une phase temporaire. Elle est destinée à permettre le déploiement des forces africaines dans le cadre de l'ONU.

**LA FRANCE EN PREMIERE LIGNE**

Pour éviter que l'ensemble du pays ne tombe dans les mains des terroristes, la France, sous le coup de l'urgence, a été conduite à intervenir seule au Mali. Il s'agit d'un effort matériel et humain considérable. L'intervention militaire française au Mali commencée le 11 janvier a déjà coûté 70 millions d'euros à la France. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, a fait le point, sur l'aspect financier de l'opération Serval. 50 millions d'euros ont été dépensés pour transporter les 4 000 soldats et leur équipement en Afrique. 10 000 tonnes de matériels ont été acheminées en quinze jours. La France débourse par jour 2,7 millions d'euros.

Mais cette intervention d'urgence n'est pas destinée à se perpétuer.

La France a demandé au Conseil de sécurité des Nations unies de préparer l'envoi d'une force de maintien de la paix. François Hollande a, pour sa part, confirmé la réduction des troupes françaises au Mali à partir du mois de mars.

**L'AFRIQUE ET LE CONFLIT MALIEN**

Le Conseil de sécurité de l'ONU a validé le déploiement d'une force internationale au Mali, dans un vote le jeudi 20 décembre à New York. La résolution autorise le déploiement de la Mission internationale de soutien au Mali (Misma) pour un an. Dans le cadre de cette résolution des troupes africaines ont

suite à la page 6



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

**P.3 En attendant le vote du code électoral**

# La CENI en voie de proposer une nouvelle date des législatives

*\* Le Budget pour la tenue proprement dite du scrutin s'élèvera à 8,914 milliards de CFA*

**P.4 BCEAO**  
**De nouvelles pièces de monnaie en circulation**



Angèle Dola Aguigah, Présidente de la CENI

**P.6 Institutions**  
**350 millions pour le Fonds d'aide à la culture**

**P.3 Energie**  
**Du pétrole découvert par un Ghanéen à quelques encablures de Pagala, dans la Centrale**

**P.7 Après 40 ans d'existence**  
**La mutuelle des enseignants, la MUGET, se sent plus solidaire**

Jusqu'au 4 mars

**QUIZ LOVE**  
Envoie LOVE au 5050  
et réponds aux questions pour gagner des centaines de cadeaux (100 F/jour)

Souscris au tarif spécial LOVE : 14 F/SMS - 14 F/min  
en tapant \*143\*14\* n° de votre amour#  
(coût : 14 F/jour)

**moovSt Valentin**  
no limit

**Il y a de l'amour dans l'air et un salon de 5 000 000 FCFA à gagner !**

Service Client : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe **etisalat**

En attendant le vote du code électoral

# La CENI en voie de proposer une nouvelle date des législatives

\* **Le Budget pour la tenue proprement dite du scrutin s'élèvera à 8,914 milliards de CFA**

**Sylvestre D.**

Le mot «report» n'est pas encore lâché. Il ne peut d'ailleurs en être autrement, car l'Exécutif n'a jamais, jusque-là, officialisé une date probable du prochain scrutin législatif. Seulement, le dernier communiqué de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), en des termes «diplomatiques», renvoie à un report. En fait, ce n'est pas une surprise. Techniquement, les législatives ne pouvaient se tenir à la date officielle du 24 mars 2013. Simple constat : le texte électoral sur la base duquel devra se tenir le scrutin n'existe pas. Le Code électoral est dans les mains des députés pour être modifié dans les jours qui suivent. Il y est introduit que le nombre des Commissions électorales locales indépendantes (CELL) et leur ressort territorial respectif seront fixés par décret en conseil des ministres, sur proposition de la CENI. En clair, il faut encore attendre sur la question. Il est aussi envisagé que les délégués désignés par chaque parti et regroupement de partis politiques et chaque candidat indépendant en compétition pourront avoir compétence sur un ou plusieurs bureaux de vote. Que l'Etat participe, aux conditions et modalités à fixer par décret en conseil des ministres, à la prise en charge d'un délégué par parti ou regroupement de partis politiques et par candidat indépendant ayant réalisé au moins 2% des suffrages au niveau national. Une approche déjà contestée, comme violant le principe de neutralité du pouvoir. Que les listes de candidats présentées par tout parti politique ou regroupement de partis politiques également constitués ainsi que par les personnes indépendantes doivent respecter, dans l'ensemble, la parité homme-femme. Une réduction de moitié du montant du cautionnement étant prévue pour les candidats de sexe féminin. La retouche du code électoral n'a pas oublié de stipuler que les députés sont élus au scrutin de liste bloquée, à la représentation proportionnelle ; l'attribution des sièges est faite selon le système du Quotient Electoral [rapport entre la somme totale des suffrages exprimés par circonscription électorale et le nombre de sièges à pourvoir] et le reste des sièges à la plus forte moyenne ; chaque liste de candidatures comporte le double du nombre de sièges à pourvoir par circonscription électorale ; les candidats sont déclarés élus selon l'ordre de présentation sur la liste ; le vote a lieu par circonscription électorale ; le nombre et l'étendue des circonscriptions électorales pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale sont fixés par décret en conseil des ministres.

Seulement, le nombre des sièges à pourvoir n'est pas clairement établi à ce jour. Parti du traditionnel chiffre de 81 sièges, et au nom des compromis politiques, le nombre a été porté à 91 sièges par la session



Angèle Aguigah, Présidente de la CENI

plénière de l'Assemblée nationale du 18 juin 2012. Avec la précision que « la répartition des sièges par circonscription électorale est fixée par décret en conseil des ministres ». Ce fut par la loi organique fixant le nombre de députés à l'Assemblée nationale, les conditions d'éligibilité, le régime des incompatibilités et les conditions dans lesquelles il est pourvu aux sièges vacants. Mais, peu après, cet accord politique transformé en loi a été retouché par un autre round de

dialogue. Ainsi, vers la fin 2012, lors du dernier dialogue tenu par le Premier ministre Ahoomey-Zunu, il a été dit qu'au regard de la particularité de la Commune de Lomé et de son hinterland qu'est la préfecture du Golfe, on proposait la création d'une circonscription électorale unique du Grand Lomé, comprenant la Commune de Lomé et la préfecture du Golfe, avec deux sièges supplémentaires, portant du coup le nombre de députés à la prochaine législature à 83. A

l'époque, il était question de sortir de la polémique née de l'augmentation du nombre de sièges, jugée non consensuelle et tendancieuse par les opposants au régime de Lomé. Au finish, va-t-on renvoyer les députés à prendre une nouvelle loi organique pour entériner les 83 sièges ? Ira-t-on au vote pour choisir les 93 députés ? Ou, par défaut de consensus, doit-on maintenir la répartition actuelle des 81 sièges qui est remise en cause par les résultats du dernier recensement général de la population de 2010 ? C'est là toute la force du flou autour de la question.

L'autre paramètre qui empêche la CENI de décoller réside dans les difficultés à boucler la liste des Commissions électorales locales indépendantes. En marge de la CENI dont des sièges sont encore vacants. Dans une récente publication au quotidien national, l'équipe à Angèle Dola Aguigah, présidente de la CENI, a listé la composition des différentes CELL. Une liste inachevée parce que les opposants n'ont pas envoyé les noms de leurs représentants. Et depuis lors, pas grand-chose n'a bougé. De saut en saut, la CENI en arrive à imputer le nouveau retard aux représentants des partis politiques qui n'ont toujours pas

transmis la liste de ceux qui les représenteront au sein des Comités des listes et cartes (CLC). « La CENI constate que le retard pris par les partenaires influe sur la mise en œuvre et entraîne, ipso facto, le réaménagement du calendrier des activités », indique-t-elle. Conséquence : le recensement électoral ne démarrera pas le 18 février comme il avait été planifié.

Dans les faits, L'UNION avait déjà peint le tableau en écrivant que des indices rendent improbable l'officielle date du 24 mars 2013. Le chronogramme initial est déjà dépassé. Exemple des Commissions électorales locales indépendantes qui devraient être mises en place au plus tard le 29 novembre 2012 pour rester dans le délai légal et probable de 15 jours ; de la conception, commande et réception du matériel de sensibilisation pour le recensement électoral à achever le 20 décembre 2012 ; de la désignation des membres des Comités des listes et cartes au plus tard le 4 décembre 2012, suivie de leur nomination et mise en place avant le soir du 6

décembre 2012 ; de la date du 22 décembre 2012 indiquée pour le décret portant ouverture et clôture du recensement électoral. Sans oublier l'autre chapelet d'activités dont les dates sont expirées : spécifications techniques du bulletin unique de vote, définition des critères d'accréditation et accréditation des observateurs nationaux, production du répertoire des centres de recensement et de vote, développement et réception du logiciel de recensement électoral, etc.

Fort logiquement, les budgets devront subir des réajustements. Eux qui ont été arrêtés à pas moins de 1,478 milliard de francs Cfa pour la consommation propre de la CENI (à redistribuer entre le matériel et fournitures, les dépenses d'entretien, les frais de personnel à hauteur de 29%, les assurances, l'eau et électricité, les dépenses de communication, le loyer des bureaux CENI-CELL, le transport et les dépenses diverses à concurrence de 35%), et à 8,914 milliards de francs Cfa pour la tenue proprement dite du scrutin législatif.

## Energie

### Du pétrole découvert par un Ghanéen à quelques encablures de Pagala, dans la Centrale

C'est en creusant à la main que les habitants de Nkwanta North, à proximité de Jumbo Kpassa, auraient découvert du pétrole dans la région ghanéenne de la Volta, pas trop loin de Pagala, dans la région Centrale au Togo. Selon le député de la région, John Oti Bless, cité par l'agence Ecofin, « c'est un résident qui a effectué cette découverte » et les vérifications de la Ghana National Petroleum Corporation (GNPC) ont bien confirmé qu'il s'agit de pétrole brut. Une première analyse effectuée par les experts de la GNPC démontre qu'il s'agirait d'un pétrole brut très particulier, « presque raffiné ». Il s'en est suivi une fièvre du pétrole dans la région. Paul Levin Gyato, chef du district de Nkwanta North, a exhorté ses compatriotes à garder la tête froide car, « il est trop tôt pour commencer à compter les gains ». Des forces de sécurité ont été dépêchées sur place pour protéger la région et contenir d'éventuels débordements.

Pour ce qui concerne le Togo, la compagnie pétrolière italienne ENI, qui possède 100% des blocs d'exploration 1 et 2 situés dans le « Bassin du Dahomey », a terminé, en milieu de l'année dernière, sa première phase d'exploration qui confirme que « les études géologiques ont révélé l'existence d'or noir dans les blocs Oti 1 et Kara 1 ». Il restait à la compagnie de s'employer à forer deux puits dans



Des habitants de Nkwanta savourent leur découverte

ces blocs pour obtenir les informations essentielles concernant la quantité et la qualité du pétrole localisé.

Selon Andrea Marsanich, représentant au Togo de la compagnie italienne cité par Ecofin, « il y a lieu d'être optimiste dans la mesure où les pays voisins, Bénin et Ghana, disposent de réserves substantielles dans la même zone ». Au terme de cette première étape, le groupe avait également remis aux autorités son étude d'impact environnemental et social du projet.

En tout début d'année, l'ancien ministre Taïrou Bagbiégué de l'Energie et des Mines indiquait dans une interview au portail d'information du gouvernement que « ENI prospecte en offshore côtier profond sur deux blocs. Le premier

situé à 17 km des côtes n'a pas donné de résultats probants ». « Les travaux de forage sur le second, à 76 km des côtes, vont débiter très bientôt ; les équipements sont arrivés et la plate forme est en cours d'installation », a-t-il précisé.

Des sources proches du gouvernement, quelque six compagnies pétrolières internationales ont effectué, depuis 1960, des travaux de sismique et de forage relatif au pétrole offshore du Togo. Les travaux ont, pour la plupart, abouti à des indices de pétrole sans parvenir à la confirmation de véritables réserves. Les autorités publiques s'attendent à une contribution majeure du pétrole offshore dans la relance économique du pays.

## AVIS DE DECES

Togbui FETSE Komla VI, Chef Canton de Gapé  
Le Révérend Père AFOMALE Michel, Curé de la Paroisse Christo Risorto de Hédzranawoé  
La Famille AMEDENYANOU de Gapé et du Ghana  
La Famille MASEGNA de Gapé  
M. AMEDENYANOU Koffi Eric en France  
M. AMEDENYANOU Kossivi Etienne en Belgique,  
Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur Fils et Père



Kossi Masséna Abraham AMEDENYANOU

Décès survenu le 02 Janvier 2013

en son domicile à Lomé dans sa 90<sup>ème</sup> année

### Voici le programme des obsèques

**Vendredi 15 Février 2013**

**A Lomé**

**18H- 20H** : Veillée de Prières et de Chants dans la maison mortuaire à Kégué derrière la Clinique Banguina (Corps présent)

**A Gapé Centre**

**20H** à l'aube : Veillée de Prières et de chants au domicile du défunt. (Quartier Ekpo)

**Samedi 16 Février 2013**

**06H00** : Exposition du Corps

**09H00** : Levée du corps suivie de la messe d'enterrement en l'Eglise Catholique Saint Antoine de Padou de Gapé centre. Inhumation au cimetière Catholique de Gapé Centre

**Dimanche 17 Février 2013**

**A Lomé**

**-08H00** : Messe d'action de grâce en l'Eglise Catholique St Baptiste de Hédzranawoé

## Pour les besoins de financements des actions de l'Etat Le Trésor public togolais émet 25 milliards Cfa de bons

Jean Afolabi

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), pour le compte du Trésor public togolais, vient d'émettre avec succès, valeur 1er février 2013, des bons d'une valeur totale de 25,000 milliards de francs Cfa. L'opération a enregistré 31 soumissions, provenant de cinq des huit places de l'Union économique et monétaire (Umoa), pour un taux de couverture du montant mis en adjudication de

Dans les états faits par la Banque centrale, le Trésor du Togo a émis un montant total de 108,074 milliards de francs Cfa de bons et obligations sur le marché régional au titre de l'année 2012, sur un total de 1 506,205 milliards de francs pour l'ensemble des huit Etats de l'Union. Ces sollicitations du marché régional permettent aux Etats de financer des projets de développement et, dans certains cas, de régler le paiement des salaires. Dans les détails, pour le Togo, il s'agissait de trois opérations

d'intérêt variant entre 5,76% et 6,85%. La dernière émission d'obligation, celle du 14 décembre 2019. Derrière le Sénégal, l'Etat de la Côte d'Ivoire avec 362,039 milliards de francs, faits seulement de trois émissions de bons de trésor et quatre d'obligations. La dernière émission d'obligation du 14 septembre était d'un montant de 71,900 milliards de francs, et arrive à échéance le 19 septembre 2017.

Vient ensuite l'Etat du Bénin avec



Le bâtiment abritant le trésor public togolais à Lomé

122,02%, d'après la Banque centrale. Ce qui a porté les montants proposés à 30,506 milliards de francs.

Par rapport aux besoins du Togo, et d'après les montants finalement retenus, 9,000 milliards de francs proviennent du pays, 6,500 milliards de francs proviennent du Bénin, et 6,000 milliards du Mali. La Côte d'Ivoire et le Niger ont soumissionné respectivement à 3,000 milliards de francs et 0,500 milliard de francs. Le Burkina Faso, la Guinée-Bissau et le Sénégal n'ont fait aucune soumission, selon la Banque centrale.

L'opération arrive à échéance le 1 août 2013, avec une durée de 182 jours. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à 5,1000% et 4,9547%.

de bons de trésor, d'un montant de 20 milliards de francs chacun, et de deux obligations.

En ce qui concerne les bons, ils ont été émis respectivement le 5 juin, le 7 novembre et le 12 décembre, d'après la Banque centrale. Les deux premiers pour une durée de 6 mois, au taux d'intérêt respectif de 5,11% et 5,10% et le troisième pour un an au taux de 5,11%. Les bons de Trésor, respectivement de 13,074 milliards et 35,00 milliards de francs, ont été émis les 30 janvier et 19 juin, pour une durée de 5 ans, au taux d'intérêt de 6,50%.

Loin devant, le Sénégal a touché sur le marché régional un total de 430,025 milliards de francs, constitués de dix émissions de bons de trésor et huit d'obligations, pour des taux

246,000 milliards de francs, constitués uniquement de bons de trésor, dix en tout. Ils sont tous d'une durée d'un an, le dernier arrivant à échéance le 23 octobre 2013. Juste devant le Togo, il y a les Etats du Mali et du Burkina Faso, avec respectivement 159,384 milliards et 128,330 milliards de francs. Le premier a émis sept bons de trésor d'une durée variant entre 6 mois et un an, et le second quatre bons et une opération d'obligations.

L'Etat du Niger a émis seulement deux bons de trésor d'une valeur totale de 72,353 milliards de francs. Alors que l'Etat de la Guinée-Bissau n'a pas du tout sollicité le marché régional en 2012.

## Besoins de liquidités bancaires dans l'UMOA Plus de 107 milliards Cfa injectés dans le circuit togolais

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires et mensuelles, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 5 février 2013, à deux injections de liquidités respectivement de 52,300 milliards de francs Cfa et de 55,309 milliards de francs dans le circuit bancaire du Togo, soit un total de 107,609 milliards de francs. L'injection hebdomadaire porte sur un total de 556,668 milliards de francs pour l'ensemble des Etats de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Cette opération est arrivée à échéance le 11 février 2013.

D'après la Banque centrale, cette opération a enregistré la participation de 37 établissements de crédit provenant des huit places de l'Union. Le taux marginal et le taux

moyen pondéré sont ressortis respectivement à 3,0000% et 3,0664%. Outre le Togo, 149,500 milliards de francs ont été injectés dans le circuit bancaire du Burkina Faso, et 147,090 milliards de francs dans celui du Bénin. Les banques du Mali et de la Côte d'Ivoire s'adjuvent respectivement 66,000 milliards et 65,090 milliards de francs. Quant aux établissements du Sénégal, du Niger et de la Guinée-Bissau, ils ont été renfloués respectivement de 44,085 milliards, de 24,200 milliards et de 8,403 milliards de francs.

L'institut d'émission a également procédé, valeur 5 février 2013, à une injection de liquidités à 28 jours d'un montant de 431,145 milliards de francs, dont 55,309 milliards dans le circuit togolais. L'échéance de cette

adjudication est fixée au 4 mars 2013.

Vingt-neuf établissements bancaires de sept Etats de l'Union - à l'exception de la Guinée-Bissau - ont participé à cette adjudication mensuelle. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont établis respectivement à 3,0000% et 3,0992%. En dehors des établissements du Togo, ceux du Bénin s'adjuvent 155,000 milliards et ceux du Burkina Faso 93,500 milliards de francs. Un total de 80,536 milliards de francs ont été injectés dans les banques du Sénégal, 32,800 milliards dans les celles du Mali, 11,000 milliards dans les établissements du Niger et 3,000 milliards de francs dans ceux de la Côte d'Ivoire.

## Publication des comptes nationaux 2007 et 2008 Contribution négative de l'agroalimentaire au PIB, une part importante de l'informel dans les valeurs

Par rapport aux taux de croissance en volume de la valeur ajoutée, hormis les "autres produits agroalimentaires" qui ont enregistré une hausse de 11,8%, toutes les autres branches ont connu une baisse de leur valeur ajoutée. D'après les chiffres statistiques, le taux de croissance moyen de la valeur ajoutée de ces branches en volume est de -18,7% avec des baisses respectives de 35,0% ; 33,0% ; 23,7% et 13,7% pour les "corps gras" ; les "produits du travail des grains, produits amylacés et aliments pour animaux", les "boissons et tabacs" et les "produits de l'abattage". Ainsi, la contribution moyenne de presque toutes les branches alimentaires à la croissance du Produit intérieur brut (Pib) est négative (-0,10%) sauf la branche "autres produits agroalimentaires" dont la contribution à la croissance du Pib est positive (0,10%).

La part de l'informel dans la valeur ajoutée de la production alimentaire en volume place la branche "produits de l'abattage" en première

position avec 25,3%. Elle est suivie des branches "boissons et tabacs", "autres produits agroalimentaires", "produits du travail des grains, produits amylacés et aliments pour animaux" et "corps gras" dont les parts respectives sont de 22,0%, 20,0%, 18,2% et 14,1%.

En valeur courante, la production alimentaire est de 212,488 milliards de francs Cfa en 2008 dont 121,295 milliards de francs (soit 57,1%) pour l'informel. La valeur ajoutée, quant à elle, est évaluée à 37,067 milliards de francs, en régression de 29,3% par rapport à la valeur de 2007 dont 15,422 milliards de francs (soit 41,6%) pour l'informel. La plus importante valeur ajoutée de la production alimentaire est celle des branches "boissons et tabacs" (32,6%) et "autres produits agroalimentaires" (32,5%). Quant aux autres branches d'activités, leur part est de 19,2%, 14,8% et 0,9% respectivement pour les branches "corps gras", "produits de l'abattage" et "produits du travail des grains, produits amylacés et aliments pour animaux".

De manière générale, d'après la direction générale de la Statistique, par rapport à 2007, presque toutes les branches agroalimentaires ont connu une régression de leur volume de production en 2008, à l'exception de la fabrication des boissons alcoolisées et non alcoolisées ainsi que de pain et de pâtisseries fraîches qui ont enregistré une hausse de 13,3% et 7,1%. L'indice harmonisé de la production industrielle (IHPI) indique une baisse de la production de 14,2%, 13,2%, 2,2% et 2,2% respectivement pour les "corps gras", les "autres produits agroalimentaires" notamment les produits laitiers, les "produits de l'abattage" et les "produits du travail des grains, produits amylacés et aliments pour animaux". Cette baisse du volume de la production est amputée à la crise énergétique que le pays a connue avec des délestages récurrents qui ont fragilisé la production industrielle dans son ensemble.

### BCEAO

## De nouvelles pièces de monnaie en circulation

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) informe le public que dans le cadre de la modernisation des signes monétaires de son émission, elle a procédé à une

modification des alliages utilisés pour la fabrication des pièces de 50 FCFA et de 100 FCFA, en vue d'accroître leur résistance et pour mieux répondre aux besoins des populations. Cette amélioration ne

modifie ni la taille, ni les caractéristiques visuelles des nouvelles pièces qui seront mises en circulation à compter du 31 janvier 2013.

### Au Burkina Faso

## La campagne agropastorale 2012-2013 en nette augmentation

La production céréalière, pour cette campagne 2012-2013, est évaluée à 4 898 544 tonnes, soit une hausse de 33,6% par rapport à la campagne précédente et de 26,9% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. D'après le gouvernement, la production des

cultures de rentes s'élève à 1 043 164 tonnes, soit une hausse de 28,1% par rapport à la campagne précédente et de 16,5% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes.

Quant à la production des autres cultures vivrières, elle est estimée à

869 806 tonnes, soit une hausse de 19,2% par rapport à la précédente et de 29,9% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes, a indiqué le gouvernement en conseil des ministres le 6 février dernier.

### Au titre de la Facilité de crédit rapide (FCR)

## Le Fonds monétaire décaisse 9,200 milliards Cfa en faveur du Mali

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé, fin janvier, un décaissement d'un montant équivalent à 12 millions de DTS (environ 18,4 millions de dollars, soit autour de 9,2 milliards de francs Cfa) en faveur du Mali au titre de la Facilité de crédit rapide (FCR) afin d'appuyer les autorités de ce pays par des conseils de politique économique et un concours financier visant à préserver la stabilité macroéconomique et la croissance au cours des 12 prochains mois, dans le cadre d'une vaste soutien des partenaires techniques et financiers du pays. La FCR permet d'apporter rapidement

une aide financière concessionnelle assortie d'une conditionnalité limitée aux pays à faible revenu qui se heurtent à un problème immédiat de balance des paiements, explique le Fonds.

Le Conseil a également noté l'annulation par les autorités du précédent accord au titre de la FEC, qui a été approuvé en 2011 pour l'équivalent de 30 millions de DTS (environ 46,3 millions de dollars à l'époque), qui avait été conçu pour la période 2012-14, mais qui a déraillé à cause du coup d'Etat de mars 2012 et de ses répercussions. L'économie malienne traverse une période particulièrement difficile en raison de la sécheresse de 2011,

des attaques des insurgés dans la partie septentrionale du pays et de l'instabilité politique au lendemain du coup d'Etat militaire de mars 2012. L'activité économique s'est contractée de 1,5% en 2012, l'inflation a été attisée par le renchérissement des produits alimentaires et la balance des paiements est devenue déficitaire, affirment des responsables du Fonds. Les tensions financières se sont accrues suite à l'affaiblissement des recettes fiscales, à la suspension de l'appui budgétaire des bailleurs de fonds et aux pressions poussant les dépenses sociales et militaires à la hausse.

FOOTBALL/ CAN 2013

## Les Super Eagles planent sur l'Afrique

Comme à son habitude, la Coupe d'Afrique des Nations de la CAF a offert son lot de matches spectaculaires et de résultats surprenants. À l'issue des débats, le Nigeria a remporté sa troisième couronne continentale et gagné le droit de disputer la Coupe des Confédérations de la FIFA, en juin au Brésil. Le règne de la Zambie n'aura duré qu'un an. En effet, la compétition africaine aura désormais lieu les années impaires.



Absents de la phase finale en 2012, les Super Eagles ont pris leur revanche en décrochant le titre. De son côté, le Burkina Faso a atteint la finale de l'épreuve, après avoir quitté la compétition sur trois défaites en 2012. Une fois n'est pas coutume, le Nigeria est arrivé en Afrique du Sud dans une relative discrétion. Les Super Eagles ont mis un certain temps à trouver leurs marques mais une fois lancés, ils n'ont jamais semblé souffrir de la pression. Stephen Keshi a mis en place une équipe sérieuse, équilibrée et motivée. Après deux nuls

contre le Burkina Faso et la Zambie, les Super Eagles ont enchaîné quatre victoires consécutives. Ils ont notamment dominé la Côte d'Ivoire et le Mali, respectivement première et troisième du classement africain. Finaliste malheureux à quatre reprises, le Nigeria n'avait plus atteint ce stade de la compétition depuis son échec face au Cameroun en 2000. Cette fois, le pays le plus peuplé d'Afrique a pris le meilleur sur les Étalons burkinabés grâce à un but de Sunday Mba. Ivres de bonheur, les Verts ont entamé un tour d'honneur au coup de sifflet final.

Tenante du titre, la Zambie a été éliminée dès la phase de groupes. Les Chipolopolo ont hérité d'un groupe où figuraient les deux futurs finalistes. Il n'en reste pas moins qu'un champion d'Afrique n'avait pas connu pareil affront depuis la sortie de route prématurée de l'Algérie en 1992. La Côte d'Ivoire, finaliste l'an dernier, espérait remporter un deuxième titre continental. Malheureusement pour eux, les Éléphants n'ont pas su trouver la parade, face à une équipe nigériane très remontée. Les Ivoiriens nourriront sans doute quelques regrets à l'issue de

leur parcours, d'autant que cette édition sud-africaine pourrait marquer les adieux de Didier Drogba à la sélection. Le Ghana a sauvé les apparences en atteignant les demi-finales pour la quatrième fois de suite, sans pour autant briller. Les Black Stars ont signé un succès heureux (2:0) face au Cap-Vert en quart de finale, avant de subir la loi du Burkina Faso dans le dernier carré. Comme l'an passé, les Ghanéens se sont inclinés face au Mali dans le match pour la troisième place.

NIGERIA/

## Keshi entre dans l'histoire

En remportant dimanche la CAN en tant que coach dix-neuf ans après l'avoir gagnée comme joueur, Stephen Keshi (51 ans) a rejoint l'Égyptien Mahmoud El Gohary au Panthéon du football africain.

La dernière fois (et la seule fois) qu'un ancien vainqueur de la CAN en tant que joueur l'a ensuite remporté en tant que sélectionneur, c'était en 1998. Depuis l'Égyptien Mahmoud El Gohary, décédé l'an passé, personne ne l'avait plus fait. C'est dire l'exploit historique accompli par Stephen Keshi, qui a soulevé dimanche la Coupe d'Afrique dix-neuf ans après l'avoir une première fois ramenée à Lagos avec les Super Eagles. Dimanche, après son triomphe, le coach des Super Eagles revenait sur ce doublé. "Je ne peux pas quantifier ces deux joies. J'étais le capitaine en 1994, aujourd'hui je suis le coach. Le plaisir est différent. En 2000, j'étais l'assistant de Jo Bonfrère. Treize ans après on gagne. C'est long, treize ans ! Mais le bonheur est toujours là. Je ne veux pas choisir", a dit le sélectionneur du Nigeria, ému et fier.

"Je suis très heureux. Quand je suis arrivé en poste, la première chose dans ma tête était de donner de la joie et de monter une grande équipe. Nous sommes encore en construction mais nous sommes sur la bonne voie. Je félicite les joueurs. Si je suis le premier Nigérien à gagner la Coupe comme joueur puis comme entraîneur, je veux dédier cette victoire à tous les coaches nigériens et africains", a ajouté l'ancien joueur de Strasbourg, avant d'adresser une pique préventive aux dirigeants africains.

ANGLETERRE/

## Mancini charge ses joueurs et s'en prend à Joe Hart !

Battu à Southampton (3-1), Manchester City peut se retrouver à douze longueurs de Manchester United si les Red Devils l'emportent cet après-midi contre Everton. En cas de succès de la troupe de Fergie, les Citizens en auront sans doute fini avec leurs chances de conserver leur titre. Et ça, Roberto Mancini ne le supporte pas. Conscient que son équipe n'avait plus que ce challenge à relever, City étant éliminé de toute coupe d'Europe, l'Italien a de nouveau chargé ses joueurs.

«Je suis mécontent de notre prestation. Ils (les joueurs de Southampton) méritaient de gagner. Nous n'avons pas bien joué. Nous avons concédé un but que je n'ai jamais vu de ma vie. C'est tout. On ne peut plus rien faire à part féliciter Southampton pour leur victoire. Je pense que mes joueurs ont compris que nous avons très mal joué. Je crois d'ailleurs que c'est notre plus mauvais match depuis deux ou trois ans. Le titre ? Il nous reste peut-être 10% de chance.»

Spécialiste de ce genre d'exercice médiatique, Mancini ne s'est pas arrêté là. Alors que la plupart des entraîneurs refusent de stigmatiser un joueur en particulier face aux médias, le Transalpin ne s'est pas privé de descendre l'un de ses meilleurs joueurs, à savoir le gardien Joe Hart. «Joe a fait trop d'erreurs. Il n'a pas été assez bon. Ça a été une véritable faute de sa part. Ce n'est pas étonnant parce qu'il a fait beaucoup de petites fautes cette saison.» Voilà qui promet une fin de saison animée du côté de l'Etihad Stadium.

## Tottenham : grosse amende à venir pour Adebayor

Mauvaise nouvelle pour Adebayor. Selon le quotidien anglais The Sun, l'international togolais devrait écoper d'une grosse amende de £160,000, comme le stipule le règlement, pour être arrivé en retard à Londres après l'élimination de son équipe de la Coupe d'Afrique des Nations.

Attendu à 15h de l'après-midi, il n'est pas arrivé dans la capitale anglaise qu'après 18h. «On lui a envoyé un avion pour le ramener», a déclaré André Villas-Boas. «Il était autorisé à rentrer vendredi mais des problèmes ont remis en cause cette arrivée.»

## Juventus : Pogba ne regrette pas Manchester

Lors d'une interview accordée au Times, Paul Pogba, l'une des révélations françaises de la saison, est revenu sur son départ de Manchester United où il n'avait pas sa chance. Aujourd'hui, bien intégré dans l'effectif turinois, l'international Espoir ne regrette pas son choix.

«Alex Ferguson a pensé que je ne méritais pas le contrat que je demandais et ne m'a pas mis dans l'équipe alors qu'il n'y avait même pas de milieu de terrain. C'était son choix», déplore le Français de 19 ans. «Lorsque j'ai vu revenir Paul Scholes, une partie de moi était vraiment heureuse car c'est une légende, mais je savais que c'était la fin pour moi. Le manager a pensé que Scholes devait jouer, pas moi. Peut-être que Ferguson le regrette aujourd'hui. Moi, je n'ai aucun regret d'avoir quitté Manchester United.»

FRANCE/ LIGUE 1

## Romao, des débuts prometteurs avec l'OM

Engagé la semaine dernière pour renforcer le milieu défaillant de l'Olympique de Marseille, Alaixys Romao, malgré ses débuts encourageants, va devoir attendre encore avant d'en enregistrer la première victoire avec ses nouveaux coéquipiers. Les hommes d'Elie Baup qui menaient 1-0 au Parc des Sports d'Annecy, lors du match les opposant à Evian-Thonon-Gaillard n'ont pas su tenir et, en double infériorité numérique, ont fini par concéder le nul (1-1).

Restant sur une défaite amère à domicile devant l'AS Nancy-Lorraine, l'Olympique de Marseille se rendait à Annecy ce dimanche pour défier Evian-Thonon-Gaillard avec la ferme intention de rectifier le tir en prenant les trois points. Les Phocéens se montraient d'ailleurs les premiers dangereux, Abdallah adressant un excellent centre pour Kadir (7e), dont la frappe était déviée par Laquait. Bériguad (32e) lui répondait sur corner, mais sa belle reprise acrobatique était déviée sur sa ligne par un défenseur marseillais. Betao (34e) en faisait de même dans la foulée, mais là encore Gignac était vigilant sur sa ligne.

Romao (40e) tentait à son tour sa chance et décochait une belle frappe lointaine à la trajectoire vicieuse, déviée du bout des gants par le portier adverse. Et alors que Daniel Wass (45e) se créait la dernière occasion du premier acte sur un coup franc trop peu puissant pour prendre à défaut Mandanda, les deux équipes se quittaient à la pause sur un score de parité. Au retour des vestiaires, Gignac (49e) tentait son petit



enroulé dont il a le secret, sans toutefois parvenir à cadrer. Un essai histoire de se chauffer, avant de faire parler sa vista. Sur un une-deux d'école avec Valbuena, Gignac (50e) se jouait de la défense avant de décocher un missile impossible à aller chercher pour Laquait.

1-0, l'OM confirmait sa devise, droit au but. Une devise emprun-

tée par Khliifa qui, filant seul défier Mandanda, contraignait Abdallah à commettre la faute. Carton rouge et pénalty, Sagbo (59e) transformait la sentence et remettait les pendules à l'heure. Khliifa (66e) se jouait à nouveau des défenseurs, mais voyait ce coup-ci sa frappe être déviée par le dernier rempart de l'OM. Marseille était au bord du gouffre, et Jordan Ayew

(74e) allait sauter à pieds joints dans le précipice, coupable de deux fautes grossières peu après son entrée en jeu, laissant les siens en double infériorité numérique. Lancé en profondeur, Wass (86e) avait la balle de la victoire au bout du pied, mais dévissait totalement sa reprise. Score final 1-1.

## REPERES

## 5 minutes de recueillement ce mardi

Le parti "Santé du Peuple" a demandé vendredi, que la journée du 10 et celle du 12 février 2013 soient placées sous le signe du "recueillement" sur toute l'étendue du territoire nationale. Ceci, pour, dit-il, soutenir toutes les victimes des incendies qui ont ravagé les marchés de Kara et de Lomé, occasionnant de dégâts matériels importants. Le parti du Dr Georges Kouessan William, demande par ailleurs que le mardi 12 février, soient observées cinq minutes de recueillement (de 12 h à 12h 05 min), sur toute l'étendue territoire nationale, pour demander à Dieu de protéger à l'avenir le Togo contre un pareil drame. Saisissant l'occasion, Dr. William se dit consterné par le prélèvement de 5 F TTC/min sur chaque appel sortant pour soutenir les Eperviers du Togo, une affaire qui défraie la chronique ces derniers jours. "L'initiative ne devrait pas être imposée à qui que ce soit. Chacun a le droit d'y adhérer librement", a indiqué Dr William.

## "Contes solidaires" à Filbleu

Depuis ce dimanche 10 février 2013, dans les locaux de l'espace culturel Filbleu, sur la route d'Adidogomé, a démarré la 6e édition du festival "Contes Solidaires" et ce jusqu'au 19 février 2013.

Pour cette édition, de nombreux conteurs et poètes du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger, de la France sont attendus et le festival va sillonner dans plusieurs villes, villages de l'intérieur et dans des écoles du pays avec de nombreuses activités : spectacles, séminaires. C'est ce qu'a déclaré Gnim Atakpama, président du comité d'organisation. "Contes Solidaires" est un festival et une caravane qui propose sur toute l'étendue du territoire, de nombreuses activités notamment des ateliers, des spectacles de contes pour les enfants, parents et enseignants en vue de la défense du patrimoine oral. "Les Etats généraux de l'oralité au Togo", "à la découverte des mythes du vodou", "les techniques de narration (pour les guides touristiques de Nadoba)" sont au programme des activités du festival.

## Gérer les finances des petites entreprises

Pour renforcer la capacité des comptables, trésoriers, responsables administratifs des petites, micro et moyennes entreprises en matière de gestion financière et fiscale d'une entreprise, notamment la tenue de bilan, les différentes obligations déclaratives portant sur les impôts et taxes retenus à la source, la TVA, les droits d'enregistrement et les sanctions encourues en cas de non respect de ces obligations, un atelier de formation à l'endroit des acteurs impliqués a été organisé les 7 et 8 février 2012 à la Chambre de commerce et d'Industrie du Togo à Lomé. Durant ces deux jours, différents thèmes ont été développés à savoir : documents et mécanismes fondamentaux de la comptabilité, opérations courantes, environnement fiscal d'une petite entreprise, etc.

## La liberté d'expression, un acquis au moins

5 février 2005-5 février 2013, ça fait 8 ans jour pour jour que feu président Eyadema Gnassingbé est décédé.

Après 8 ans de disparition du président Eyadema Gnassingbé, Mme Brigitte Adjamagbo de la Convention démocratique des peuples africains (Cdpa) s'est prononcée sur les avancées qu'a connues le Togo. Pour elle, sur la radio Nana Fm ce mardi 5 février 2013, "Ceux pourquoi le peuple s'est levé en 1990 n'est pas véritablement atteints. Aujourd'hui, il y a eu des petites évolutions au niveau de la liberté d'expression. Il y a eu des avancées, mais on a comme l'impression que ces avancées ne doivent pas être prises définitivement comme acquis dans la mesure où on observe que le pouvoir a tendance à revenir sur certains de ces acquis". Elle a poursuivi que "Ce que je dirai, c'est que fondamentalement les changements que les Togolais attendent dans la manière de gouverner le pays dans l'alternance (...) on n'a pas atteint cet objectif aujourd'hui".

## EDITORIAL

## LE MALI SOUS PROTECTION DE L'ONU ?

suite de la page 1

été déployées ou sont en voie de l'être.

Il faut remarquer que les délibérations ont été longues : trop de réunions et pas assez d'action. Mais les difficultés sont en voie d'être résorbées. Reste à régler l'importante question du financement par l'Onu car les pays africains n'ont pas les moyens de supporter le coût de l'opération.

LA RECONSTRUCTION DU POUVOIR MALIEN

A terme rien ne sera possible sans une reconstruction démocratique du pouvoir au Mali. Celle-ci suppose l'éradication des réseaux mafieux vivant du trafic de drogue qui ont pollué les dernières phases de la présidence d'ATT. Elle exige aussi la redéfinition de nouvelles bases pour une union nationale qui reconnaisse la personnalité du peuple touareg sans remettre en cause l'unité du Mali.

## 350 millions pour le Fonds d'aide à la culture

Les artistes peuvent pousser un grand ouf ! Le gouvernement vient de doter le Fonds d'aide à la culture (FAC) de 350 millions CFA, et 50 millions autres pour un appui à la promotion culturelle au Togo en 2013, qui va avec. Il s'agit d'un événement d'une portée considérable. Le FAC, l'une des promesses du Président Faure Gnassingbé tardait à être concrétisé pour diverses raisons, l'on n'en est venu même à douter de sa concrétisation, voire même à mettre en doute la volonté politique du pouvoir à soutenir un secteur léthargique, sinon moribond, désespéré.

Lors de ses vœux de fin d'année, le chef de l'Etat a exprimé son vœu d'apporter un appui consistant à la culture.

Le projet de décret portant Fonds d'Aide à la Culture a été adopté en conseil des ministres le 11 novembre 2009. Il a pour objectif d'encourager et de soutenir l'industrie culturelle, les manifestations culturelles, les productions des artistes, les représentations culturelles tant sur le plan national qu'international.

Le FAC de cette année permettra

de réhabiliter les centres cultures dans les préfectures, la formation et la subvention de projets artistiques privés ou publics.

Cette dotation est d'une portée considérable pour les artistes togolais. Il arrive à un moment où les aides substantielles accordées par la coopération internationale se réduit à peau de chagrin. L'Institut Français vient de voir son budget diminué de plus de moitié.

La balle est désormais dans le camp des artistes. Certes, le budget alloué est très peu, le Bénin est à plus du milliard depuis des années, et au Ghana, le chiffre est au-delà des espérances béninoises, mais il s'agit d'un bon début. Si le fonds ne souffre pas d'absorption, une augmentation plus conséquente dans les prochaines années est d'autant plus plausible. A contrario, les artistes devraient proposer des projets peu bancables, le FAC risque d'en pâtir. Plusieurs fonds d'aide étrangers à la culture togolaise ont fermé boutique deux ans après leur création. Le PSCID et le PSCIC, fonds européen en la matière ont mis la clé sous le paillason. Les deux directeurs



Fiatouwo Sésséno, Ministre de la Culture

nationaux qui ont eu à diriger ces structures ont tous parlé de la faiblesse des projets présentés par les organisations.

Un internaute a d'ailleurs alerté les artistes : " C'est peu, en effet, mais c'est un ballon d'essai. Objectif, si les artistes font exploser le fonds avec des projets novateurs et pas

brouillons comme ils en ont l'habitude, on peut atteindre le milliard culturel en 1 an! Car il y a un danger, si le fonds est sous utilisé, le politique le reverra à la baisse, absolument. Le défi est grand pour le futur directeur du FAC!"

A bon entendeur...

## Littérature

## Céline en toutes lettres

Les missives de Céline, épistolier endiablé, forment une oeuvre seconde, un continent littéraire qui n'a pas fini d'être exploré.

Le volume des Lettres de Céline (éd. Gallimard, " Bibliothèque de La Pléiade ", 2009) regroupait un choix de 1780 lettres. On estime en avoir identifié plus de 6200 adressées à 739 destinataires. Après le Dictionnaire des personnages, des noms de personnes, figures et référents culturels dans l'oeuvre de Louis-Ferdinand Céline (éd. du Lérot, 2008), le Dictionnaire de la correspondance de Louis-Ferdinand Céline prolonge la mise au jour de l'univers intérieur célinien sous un angle plus personnel et intime. Les trois volumes, d'une précision d'orfèvre, ne se limitent pas à une liste d'entrées biographiques. L'ensemble a été conçu comme " un corpus décrit à un moment donné, réalisé par une équipe de détectives et d'archéologues " qui savent que leur recherche n'est pas terminée. Outre les notices sur les plumitifs collaborateurs, sans oublier les proches, les artistes et les danseuses, celles qui sont consacrées aux éditeurs, journaux et revues sont particulièrement intéressantes pour qui se souvient des batailles de Céline

pour être publié après guerre, depuis son exil danois. Des entrées thématiques font le point sur des sujets originaux ("incipit", "interviewers", "timbre-poste") ou sensibles ("antisémitisme", "censure", "collaboration").

Bien au-delà du cercle des spécialistes, l'intérêt du Dictionnaire est de synthétiser une masse d'informations sur des personnages peu connus qui jouèrent un rôle dans la vie littéraire. Amis d'un temps, poètes, médecins, littérateurs, relations... On manquait de renseignements sur eux jusqu'à ce que cette somme illustrée par une iconographie très variée (photos, lettres, contrats, signatures, extraits de lettres) comble enfin ces lacunes. Autre originalité, la chronologie épistolaire qui compose le troisième volume. La vie de Céline au jour le jour surgit presque soudainement, avec l'appui de citations qui facilitent la lecture toujours un peu poussive d'une cascade de dates. On tombe sur des perles comme l'évocation de ce "blâme de principe" reçu par une présentatrice de télévision en 1959, coupable d'avoir prononcé le nom de Céline à l'antenne...

Le Magazine Littéraire

## Festival

## Début du festival Contes solidaires vendredi dernier

Le festival Contes solidaires a commencé vendredi dernier à l'Espace culturel Filbleu à 15 heures, avec une ouverture assez sobre sous la conduite de son directeur Gnimédwa Atakpama.

Le festival se déroulera du 09 au 24 février 2013 à Lomé, Anié, Bassar, Kabou, Kara et Nadoba. Depuis samedi à Lundi, le festival s'est déroulé en mode soft avec un programme allégé. Séminaire de cohésion et de cohérence, Spectacle Jeune public à la Bibliothèque Akplanou - Nyékonakpoé, états généraux de l'oralité au Togo, visite de Lomé et de ses environs, Contes à domicile, ont constitué le menu de ce programme. Le festival entame ce mardi une phase ascendante avec un programme beaucoup plus lourd. Des spectacles Jeune public à l'Espace Culturel Le 54, à l'Ecole Maternelle du Lycée Français e Lomé, à la Bibliothèque CK J-Doumasséssé. Le jeudi 14 janvier,

au Togo au Centre Culturel Filbleu (Avenou, face Shell Adjanamoto) à partir de 09H00. Les Etats généraux de l'oralité au Togo

L'objet de cette rencontre est de témoigner de la vivacité des arts de l'oralité, de permettre aux acteurs de cette discipline d'échanger sur leurs pratiques et leurs problématiques. " C'est une réflexion collective sur la pratique du conte aujourd'hui et de son intérêt dans le paysage artistique et culturel contemporain", selon les organisateurs.

Il s'agit en général de réfléchir sur les problèmes sur l'actualité du conte au Togo, les enjeux et les difficultés.

"Les objectifs du festival répondent au besoin de contribuer à la création d'un environnement propice au développement local en apportant l'art et la culture vers l'intérieur du pays largement handicapé par l'absence ou le manque de structures socioculturelles et artistiques", déclarent son directeur Gnim

## Contes solidaires - Festival des Arts de la Parole au Togo

9 au 24 février 2013

Lomé - Anié - Sotouboua - Kara - Nadoba - Bassar - Sokodé

Jeu 14 Février 19h : Soirée Slamour  
Slam, poésie et musique pour célébrer la St Valentin  
Entrée: 2000 CFA (+Conso)

Samedi 16 Février 19h : Soirée Contes et légendes  
Entrée adultes: 2000 CFA (+Conso)  
Entrée enfants: 1500 CFA (+Conso)

Mariem Guillé (France) - Carole Joffrin (France)  
François Moïse Bamba (Burkina Faso)  
Ange Grah (Côte d'Ivoire) - Ismaïl (Niger)  
Beno Sanve (Togo)  
Alex Mondé (Togo) - Wapondi Djéri (Togo) - Lone Awanu (Togo)  
Gnim Atakpama (Togo) - Ali Tagba (Togo) - Ap'nonnas (Togo)  
Al nuzan (Togo) - Stan Tommy (Togo) - Vince Tommy (Togo)  
Eustache K'mouna (Togo) - Aïsemrou (Togo)  
Anani Gbétiglo (Togo)



## Espace Culturel Le 54 - Boulevard Circulaire

infonum: 22 47 76 36 - 90 87 48 26 - 98 30 74 84

fête de la Saint-Valentin sera l'occasion d'une "Soirée Slamour" payante à l'Espace culturel Le 54.

Dans le cadre du festival, Contes solidaires a organisé le lundi 11 février 2013, les Etats généraux de l'oralité

Atakpama.

Pendant seize jours, le Togo accueillera des conteurs venus de nombreux pays dont la France, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Niger.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLAG.

Après 40 ans d'existence

## La mutuelle des enseignants, la MUGET, se sent plus solidaire

Les premiers responsables de la Mutuelle Générale des Enseignants du Togo (MUGET) ont dévoilé à la presse le 08 février 2013, le programme des festivités marquant leur quarantième anniversaire.

**Etonam Sossou**

Historique, difficultés, les réformes, perspectives d'avenir... les enseignants viennent de montrer une fois de plus grâce à la pérennité de leur mutuelle, la Muget, que l'éducation au Togo est vraiment tenue par des hommes de qualité. Ces enseignants détiennent la plus vieille, la plus planifiée et la

plus ambitieuse mutuelle de tous les corps de métiers de la fonction publique. «L'année 2013 n'est pas comme les autres», a affirmé avec joie le Président National de la MUGET, M. Lawson Latévi Virgile.

En effet, la Mutuelle Générale des Enseignants du Togo souffle cette année sa quarantième bougie. Un anniversaire qui sera marqué par des activités (concours de dessin

et de poésie, kermesse, semi-marathon, forum sur la science et la culture générale) étalées sur toute l'année.

Les premiers responsables de cette mutuelle ont malgré les multiples difficultés rencontrées, entrepris plusieurs réformes. Parmi lesquelles on peut évoquer le recadrage du taux de paiement des allocations basé maintenant sur une

capitalisation : à son départ à la retraite, le mutualiste perçoit une allocation qui est égale à ce qu'il a cotisé majoré de 15%. Et, la création de la CEC MUGET-MICROFINANCE, la branche financière de la MUGET et octroi des crédits aux membres actifs à jour de leurs cotisations qui en font la demande.

Sur les plans institutionnel et financier la Muget se porte très bien. La santé institutionnelle est confirmée par la fonctionnalité de tous les organes de l'institution.

Quand aux finances, la muget a pu rattraper le grand retard de paiement des diverses allocations. Concrètement les retraités sont maintenant payés dans l'année de leur départ à la retraite. Ainsi les retraités de 2012 ont été payés au cours de l'année 2012. Les retraités du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ont commencé déjà à être payés.

Elle est aussi détentrice de plusieurs titres de placement et de participation. Parmi lesquels les actions de la Sonatel au Sénégal, d'Ecobank International, de BOA Burkina-Faso, des obligations



Le comité d'organisation

PALMCI (Côte d'Ivoire), des obligations de l'Etat Togolais, du Bénin, du Niger, des bons de trésor de la BOAD, etc.

En terme de perspectives, sur le plan international, elle compte ouvrir son horizon en nouant avec des structures similaires de la sous-région, de l'Afrique et du monde de véritables relations de partenariat.

L'idée de la création de la MUGET est venue après l'enterrement d'un enseignant dans la Région des Plateaux en 1973.

Le dénuement total dans lequel se trouvait la famille de l'enseignant défunt ainsi que les difficultés rencontrées par celle-ci pour lui trouver un cercueil digne de ce nom ont été à la base de la création de la MUGET et ils ont compris qu'en mettant ensemble leur énergie et leurs moyens, ils pourront faire face avec sérénité aux multiples difficultés de tout genre qu'ils rencontrent au cours de leur carrière et à leur retraite.

Vente des objets de souvenirs

## Des prix à la tête du client

Racoleurs, roublards... les vendeurs de souvenirs ? De nombreux touristes le croient. Tout en reconnaissant le charme du marchandage dont ils maîtrisent de plus en plus les subtilités.

**Etonam Sossou**

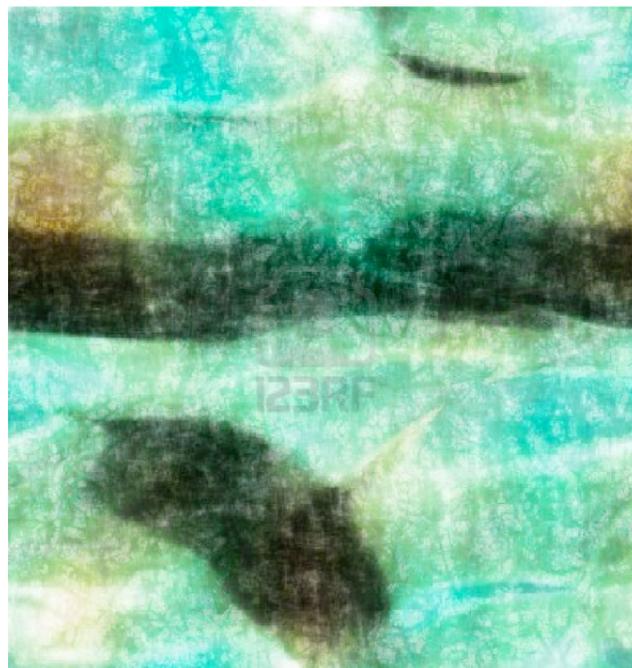
Décembre 2012. En face de l'hôtel Palm Beach. Trois heures que Nick et Marina, deux espagnols, discutent le prix d'un batik, une pièce d'étoffe peinte à la main. Après une mise à prix de 15 000 Fcfa, le vendeur consent une remise de... 50 %. Les espagnols s'en tiennent à leur proposition de départ : 5000 Fcfa. Les «palabres» commencés dans la rue, se sont poursuivis dans un magasin, puis dans le parking où les deux jeunes ont garé leur engin et même sur la moto en marche. Le tout au milieu d'une nuée de vendeurs. C'est plus une guerre des nerfs, où le premier qui craque a perdu, qu'une décision d'achat. Exténués, les deux camps finissent par conclure. Le vendeur se contentera de la marge la plus faible : 500 Fcfa, moins d'un euro. Les espagnols rentreront chez eux leur batik sous le bras. Après cette vente épique, on peut s'interroger : les espagnols ont-ils fini par céder pour économiser le carburant de leur moto, pour se débarrasser d'un vendeur trop collant, pour rendre service à un gagne-petit ou simplement faute d'arguments ?

**Touristes, coffres forts ambulants**

La ténacité de Nick et Marina s'explique : les marchands de souvenirs considèrent les touristes comme des coffres-forts ambulants. Trésor Baloudi vend des djembés, des batiks, des colliers et des vêtements. Dans sa boutique, pas d'étiquette sur les produits. Ici, tout se discute. L'homme consent volontiers de bons prix aux togolais et aux coopérants. Les premiers pour les inciter à acheter et les seconds «parce qu'ils veulent seulement rentrer avec un souvenir du pays, donc il ne faut pas surenchérir les prix au risque de ternir l'image du pays». Son talent de vendeur hors pair, Trésor l'exerce à fond avec les touristes. Sous couvert de souhait de bienvenue, il cherche à savoir si son interlocuteur est en vacances ou venu s'installer pour le travail. À vue d'œil, il sait si le touriste est riche ou pas. Puis il fixe ses prix. «Comme nous sommes dans le système de

marchandage, je commence toujours par donner un prix très élevé. Par exemple, je vendrai volontiers à 8 000 Fcfa une chemise qui coûte 5 000 Fcfa mais je propose 13 000 Fcfa pour commencer. Si le touriste ne marchande pas, j'ai gagné.» Pour ferrer le client, Trésor use de tous les registres : tantôt grave, tantôt taquin. Il se fait volontiers chaleureux, voire flatteur. «Patron», «Grand chef», «Son Excellence», etc. : les touristes ont droit à toutes sortes d'appellations. Il valorise le client, l'amuse mais surtout le met en confiance, en le préparant psychologiquement à acheter le produit le plus cher possible. Beaucoup se laissent prendre au jeu. Confirmation de Sandrine, une jeune Française : «Le marchandage fait partie des pratiques locales et pour nous c'est

Beau Ahlin, un rabatteur, constate que les touristes se réfèrent surtout aux conseils du Guide du routard pour prendre leur décision : «On leur dit que dans certains coins de Lomé, il faut diviser les prix par deux ou quatre. Les vendeurs aussi savent que les touristes savent. Ils multiplient leurs prix par deux ou quatre. Et finalement, il n'y a plus de prix. L'honnêteté ne peut plus jouer, car chacun se croit mieux informé que l'autre et le prend pour celui qui va le rouler.» Des prix trop élevés mettent certains touristes hors d'eux. «Ils demandent au commerçant s'il les prend pour des Américains ou pour des fous», raconte Mélone, un vendeur ambulante. Les marchands de souvenirs, rois de l'arnaque ou victimes de rapports dévoyés entre touristes et nationaux ? «Tout le monde ici croit que les Occidentaux



un jeu tant que nous ne nous faisons pas rouler au bout ; car c'est amusant de discuter les prix mais il faut faire attention à son porte-monnaie».

**À malin, malin et demi**

À chaque touriste sa méthode. Certains comparent les prix des produits par rapport au niveau de vie du Togo pour savoir s'ils sont chers ou pas. «Souvent le produit coûte plus cher ici que lorsqu'on l'achète en France, ce qui n'est pas normal», dit Sandrine. La qualité entre aussi en ligne de compte.

sont tous riches, commente Sandrine. Or, il y a des pauvres chez nous aussi. Ce n'est pas parce que nous venons ici que nous avons plus d'argent. C'est peut-être parce que c'est plus facile pour nous de voyager.» Certains n'hésitent pas à parler de «racisme économique». Des rapports malsains que viennent heureusement humaniser les histoires d'amitié qui parfois se nouent entre touristes et vendeurs de souvenirs.

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°215 DE LOTO KADOO DU 01 FEVRIER 2013

Le tirage de Loto Kadoo auquel nous assistons ce 08 Février 2013, porte le N°216.

Lors du dernier tirage de Loto Kadoo, c'est à **ATAKPAME, KPALIME, TABLIGBO et LOME** que des gagnants de gros lots ont été répertoriés.

A **ATAKPAME**, l'opérateur **2023** a enregistré un gagnant d'un lot de **500.000F CFA**. Le point de vente **7204** basé à **KPALIME** a quant lui resencé un parieur ayant remporté la somme de **750.000F CFA**.

**TABLIGBO** se démarque par le lot de **500.000F CFA** et le gros lot de **1.250.000F CFA**, gagnés respectivement auprès des opérateurs **3924** et **3944**.

Dans la capitale, c'est un lot de **1.250.000F CFA** qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance sur le point de vente **6536**.

La remise des lots à **LOME** se fera au siège de la **LONATO** et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!**

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°216 de Loto Kadoo du Vendredi 08 Février 2013

Numéro de base

15

03

18

29

51

## LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 626 de Lotto Diamant du lundi 11 février 2013

Numéro de base

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*